

**EXTRAIT DU REGISTRE DES**  
**DELIBERATIONS N°: 18**  
**DU CONSEIL MUNICIPAL**

L'an deux mil dix-huit, le vendredi 30 mars à 18h00, le Conseil municipal de la Commune d'Oulles-en-Oisans, dûment convoqué le lundi 26 mars 2018, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie sous la présidence de Monsieur GIRARD Stéphane, Maire.

**NOMBRE DE CONSEILLERS MUNICIPAUX EN EXERCICE : 7**

**PRÉSENTS :**

Stéphane GIRARD, Marc PARISET

**ABSENTS : Clotilde CORRENOZ ; Maurice NICOLUSSI ; Edouard BOS ; Patrick HUSTACHE ; Michel JORCIN**

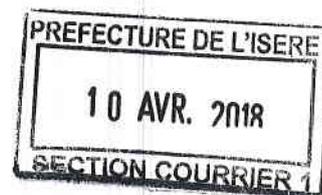
Mr Marc PARISET a été désignée secrétaire de séance.

**OBJET : règlement de la facture modifiée n°20171012 à l'entreprise FOVEA**

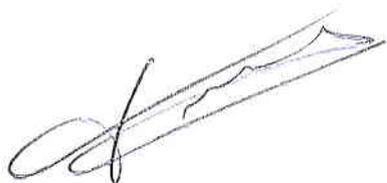
Monsieur le Maire présente au Conseil municipal la facture modifiée relative aux travaux de remplacement de la porte d'entrée de la salle polyvalente

Les prestations ayant été réalisées conformément à la commande, et le montant facturé étant identique au chiffre initial, Monsieur le Maire demande au Conseil municipal de l'autoriser à procéder au règlement de cette facture pour un montant total de 3 560,00 € HT soit 4 272,00 € TTC.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité autorise Monsieur le Maire à procéder au règlement de la facture précitée



Fait et délibéré les jours, mois et an ci-dessus  
Au registre sont les signatures  
Pour copie conforme



Le Maire,  
Stéphane GIRARD

